

Avis d'enquête publique

Conformément à l'article 25 de la LPEP, la Municipalité de Grandson soumet à l'enquête publique du 16 septembre 2023 au 15 octobre 2023, les projets suivants :

- **Mise en séparatif chemin de Fiez-Pittet, route de Giez, chemin du Syndic et chemin de Froideville ;**
- **Remplacement de la conduite d'eau et éclairage public au chemin de Fiez-Pittet.**

Les dossiers sont déposés au greffe municipal où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Commune : <https://www.grandson.ch/officiel/pilier-public/>.

Les observations ou oppositions éventuelles, motivées, avec nom, adresse, date et signature doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit sous pli recommandé, à la Municipalité de Grandson, durant le délai de l'enquête. Il ne sera pas tenu compte des observations ou oppositions déposées après l'expiration du délai d'enquête.

LA MUNICIPALITE